



LA LETTRE D'INFORMATION N° 33 du
Relais Intercommunal Parents Assistantes Maternelles
des communes de Baud - Bieuzy - Guénin - Melrand - Plumélia - St Barthélémy



- **Prime à l'installation et prêt à l'amélioration de l'habitat pour les assistantes maternelles**

Un prêt à l'amélioration de l'habitat peut être versé par la CAF aux assistantes maternelles agréées ou en cours d'agrément, en cours de renouvellement ou d'extension de leur agrément. Ce prêt est destiné à financer des travaux au domicile de l'assistante maternelle afin d'améliorer l'accueil, la santé ou la sécurité des enfants accueillis. D'un montant de 10 000€ maximum, il est accordé sans intérêt dans la limite de 80% du coût total des travaux. Il est remboursable en 120 mensualités maximum.

Pour en savoir plus, vous pouvez télécharger le formulaire de demande d'un prêt à l'amélioration de l'habitat sur le site www.mon-enfant.fr.

Une prime d'installation de 300 ou 500 euros peut être versée par la CAF aux assistantes maternelles agréées pour la première fois. La demande doit être adressée à la Caf dans un délai d'un an à compter de l'obtention de l'agrément. Seules les assistantes maternelles relevant de la convention collective nationale de travail des assistantes maternelles du particulier employeur peuvent y prétendre. Cette prime est destinée à compenser les frais liés à la mise aux normes du domicile ou à l'achat de matériel de puériculture nécessaire à l'accueil d'un jeune enfant.

Pour en bénéficier, les conditions à remplir sont les suivantes :

- avoir suivi la formation initiale obligatoire avant tout accueil du premier enfant ;
- avoir un début effectif d'activité de deux mois minimum et s'engager à rester un minimum de trois ans dans la profession ;
- être référencé sur le site Internet www.mon-enfant.fr et renseigner la rubrique relative aux disponibilités d'accueil ;
- accepter de signer une charte d'engagements réciproques avec la Caf, laquelle formalise les obligations de chacune des parties.



- **Etat de l'offre et la demande**

De nombreuses assistantes maternelles s'inquiètent du peu de demandes d'accueil de parents... Les secteurs voisins (Locminé, Pontivy) sont également touchés par la « crise ».. Les multi-accueils aussi... Moins de naissances, plus d'agrément (nouvelles assistantes maternelles et passage à 4 agréments pour certaines) ont fait grimper l'offre et la demande n'a pas suivi..

Et en même temps, des parents ne trouvent pas et doivent se débrouiller autrement : l'offre ne semble pas toujours adaptée à la demande : il y a une réelle demande en horaires atypiques et beaucoup de temps partiels..

Sur Baud, il y a 65 assistantes maternelles, soit 205 places d'accueil dont 69 places disponibles en septembre (soit 33% de l'offre d'accueil sur Baud)..

Sur Bieuzy, 3 assistantes maternelles, 10 places dont 3 disponibles en septembre.

Sur Guénin, 13 assistantes maternelles, soit 45 places d'accueil dont 9 disponibles en septembre.

Sur St Barthélémy, 7 assistantes maternelles, soit 24 places d'accueil, dont 4 disponibles en septembre.

Sur Melrand, 7 assistantes maternelles, 19 places d'accueil dont 7 disponibles.

Sur Plumélia, 27 assistantes maternelles, 85 places d'accueil dont 17 disponibles en septembre.

Une demande de disponibilité est jointe à ce courrier pour les assistantes maternelles : merci de me tenir informée pour donner une liste à jour aux parents.. (par mail à celles qui me donnent leur mail).

N'hésitez pas me téléphoner pour vérifier les informations que j'ai (celles que l'on me donne). Pour les rdv, je m'adapte aux contraintes horaires des assistantes maternelles et des parents.

Pour info, même si les assistantes maternelles ne viennent pas au relais (pour les activités ou autres), elles apparaissent sur les listes... ça reste un service libre d'accès et non obligatoire.



- **pôle emploi** **Pôle emploi**

Quand vous perdez au moins 30% de l'ensemble de vos revenus (quand vous n'êtes pas démissionnaire), vous pouvez vous inscrire au Pôle emploi afin d'étudier vos droits à une indemnisation (selon vos salaires antérieurs), dans le cadre de l'Aide au Retour à l'Emploi. Téléphoner au 3949 pour prendre un RDV. Renseignements sur le site <https://demandeur-emploi.assedic.fr/demandeuremploi/>.

C'est pourquoi il est très important que les parents délivrent l'attestation suite à une rupture de contrat.

- **Bilan matinées d'éveil**



Bébé bouquine

On prend les mêmes et on recommence... Les temps de lecture ont continué sur les communes de Baud avec Yolande et St Barthélémy avec David... C'est un temps très apprécié car plus qu'un temps de lecture, c'est un temps de partage de comptines, de jeux de doigts, de chansons...



Musique

Vous avez eu l'occasion de rencontrer Anouk : elle reviendra avec plaisir dès la rentrée...

Isabelle

Isabelle a proposé des activités manuelles sans modèle, pour laisser place à la créativité de l'enfant...

Nous maintenons les grands classiques qui plaisent tant aux enfants et qui ne sont pas facile à proposer chez vous : le goût, les manipulations de graines, la peinture, la pâte à sel, le jardinage et les jeux d'eau.. et sûrement plus de jeux libres !



Gym câline

Ces temps de gymnastique sont très appréciés et nous avons toutes pu observer les progrès des enfants, tant au niveau corporel que de leur assurance.. Pour certaines assistantes maternelles aussi d'ailleurs : ces ateliers permettent de laisser faire l'enfant dans un lieu sécurisé (tatamis), la relation adulte-enfant est alors plus sereine, l'enfant ose plus et tombe pas ou peu ! Tout comme le disait Emi Pikler, un célèbre pédiatre hongroise, *un enfant qui se déplace librement est plus prudent, apprend à tomber sans risque, alors que l'enfant qui sent que ses gestes sont limités et contrôlés par l'adulte est maladroit.*

Psychomotricité

Les interventions de Françoise et de Lucie sont basées sur la motricité libre : l'enfant n'est jamais mis dans une position qu'il ne maîtrise pas spontanément, l'habillement entrave le moins possible les mouvements, l'espace est adéquat : surface suffisante, sécurité assurée, les jeux et les jouets sont adaptés en fonction de l'évolution des enfants du point de vue psychomoteur : grands mouvements et manipulation, l'attention bienveillante d'un adulte permet à l'enfant d'évoluer en toute sécurité physique et affective.

Les enfants qui y sont venus régulièrement avec leur assistante maternelle ont pu avancer sereinement dans leur développement... et ça continue !

Les sorties

Le verger de Baud, la ferme porcine des Postic, le poney club de Languidic et le jardin d'Ewen... Des sorties très appréciées et redemandées ! Entendu ! Sortir du cadre quotidien et ouvrir les enfants à de nouveaux horizons et de nouvelles rencontres : le top !

Les soirées débats

Elles permettent d'inviter parents, assistantes maternelles et professionnels à échanger sur des thèmes d'éducation comme le sommeil, l'alimentation, l'acquisition de la propreté, l'utilisation des couches lavables.. et des aspects plus administratifs du métier comme l'intervention de Pôle Emploi.

Ces temps sont importants car ils permettent d'approfondir des notions que nous ne faisons qu'effleurer lors des ateliers.

D'autres conférences seront organisées, n'hésitez pas à nous faire des suggestions..





Les fêtes

Avec l'association Ribambelle et le bus «Tipoupigou», ont été organisés des temps festifs comme Noël, carnaval, une chasse à l'œuf et la fête de la musique... C'est l'occasion de faire se rencontrer parents, assistantes maternelles et enfants !

La formation

7 assistantes maternelles ont assisté à la formation sur l'accueil d'un enfant porteur de handicap. Bilan très positif.

Sans être reconnue comme de la formation continue, des assistantes maternelles ont fait l'effort de venir travailler sur le nouveau livret d'accueil avec une psychologue, Léniaïg Kleinbauer. Les retours sont très positifs car ce temps leur a permis d'échanger sur leur pratique.

Porte ouverte du relais

Le Relais a ouvert ses portes lors de la semaine du goût en mars : Laëtitia, alors stagiaire au Relais, a proposé des ateliers autour des 5 sens... une belle réussite.

Puis en juin, porte ouverte sur les matinées : il y a eu beaucoup de monde: à partir de 16h, les assistantes maternelles pouvaient s'y rendre avec les enfants accueillis et les parents venaient y chercher leurs enfants : pour (re)découvrir ce que le relais propose lors des matinées d'éveil : lecture, jeux libres, manipulation de graines, motricité etc.. Merci aux assistantes maternelles pour leur aide.

Photos

Les photos prises lors des matinées cette année sont sur le site de la ville de Baud : www.mairie-baud.fr, sur la page du RIPAM.

Bilan couches lavables

Un guide pratique sur l'utilisation et l'entretien des couches lavables se tient à votre disposition au relais : il vous permettra de vous informer sur les couches à choisir, la matière, le nombre de couches à prévoir et l'entretien en machine... Tous ces éléments sont importants : un mauvais entretien, un nombre de changes insuffisants peut vite devenir galère et décourager ce geste si important pour la santé de l'enfant et pour la planète...

Vous pouvez également fabriquer vos lingettes et une solution nettoyante pour la toilette du bébé...

- Micro-crèche

Un organisme morbihannais spécialisé dans la petite enfance a diffusé un questionnaire (validé par la ville de Baud), pour connaître les besoins des parents en matière de garde et d'accueil des jeunes enfants.. Cette enquête permettra d'évaluer la pertinence d'ouvrir une micro-crèche..

- Programme des ateliers de septembre et d'octobre :

Il vous sera expédié fin août..

Bel été à toutes et à tous...



Le relais sera fermé du 26 juillet au 15 août

Marlène CRUNELLE, animatrice responsable du RIPAM- 4 rue de Botkermarrec - 56150 BAUD -
02.97.51.02.19 - 06.76.59.63.54 - ripam@mairie-baud.fr

Juillet 2010